

**CENTRE DE FORMATIONS DE PROJET PROFESSIONNEL PLUS**

53 Avenue du Général de Gaulle

B.P. 90 402 - 97329 CAYENNE

☎ : 05 94 28 44 35

📠 : 0594 30 52 46

Mail : [dmoges@projetproplus.fr](mailto:dmoges@projetproplus.fr)



## DOSSIER D'INSCRIPTION

### CONCOURS DE PUERICULTRICE (EUR) 2020-2021

- Arrêté du 12 décembre 1990  
relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles.
- Arrêté du 15 mars 2010  
modifiant l'arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles.
- Décret n° 2010-1123 du 23 septembre 2010  
relatif à la délivrance du grade de licence aux titulaires de certains titres ou diplômes relevant du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique.

## **DATES A RETENIR**

**L'institut de Formation des Puéricultrices (teurs) est agréé pour 12 places.**

- **Ouverture de l'inscription : Lundi 02 mars 2020**
- **Clôture des inscriptions : Lundi 18 mai 2020 (Cachet de la poste faisant foi)**
- **Epreuves Ecrites : Samedi 13 juin 2020 (le lieu et les heures vous seront communiqués dans votre convocation)**
- **Affichage De L'admissibilité : Vendredi 10 juillet 2020**
- **Epreuves Orales du concours : Mardi 15 au vendredi 18 septembre 2020**
- **Affichage de l'admission : Vendredi 23 octobre 2020**
- **Prérentrée : Mercredi 16 décembre 2020**
- **Rentrée scolaire : Lundi 04 Janvier 2021 à 8h30**

## CONDITIONS POUR SE PRESENTER AUX EPREUVES DE SELECTION

### I - Les candidats doivent :

- Etre titulaires du Diplôme d'Etat d'Infirmier (ère)
- Etre titulaires du Diplôme d'Etat de Sage Femme

### II - Les épreuves écrites d'admissibilité :

#### a) Première épreuve : Durée 1h30

Cette épreuve comporte 40 questions à choix multiples et 10 questions à réponses ouvertes courtes portant sur le programme de la formation infirmière. Elle est notée sur 20 points.

#### b) Deuxième épreuve : Durée 1h30

Cette épreuve est composée d'un test d'aptitudes, permettant d'évaluer les capacités d'analyse et de synthèse des candidats (tes). Elle est notée sur 20 points.

**Les candidats (tes) ayant obtenu une note égale ou supérieure à 20 sur 40 points sont déclarés (ées) admissibles.**

**Une note inférieure à 7 sur 20 à l'une des deux épreuves est éliminatoire.**

### III - Les épreuves d'admission :

Cette épreuve porte sur l'étude d'une situation en rapport avec l'exercice professionnel infirmier. Les candidats (tes) disposent de :

- 20 minutes de préparation
- 10 minutes d'exposé
- 10 minutes de discussion avec le jury.

Elle est notée sur 20 points

**Une note inférieure à 7 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.**

***Sont déclarés admis les candidats les mieux classés, dans la limite des places de l'Institut, sous réserve que le total des notes obtenues pour l'ensemble des épreuves du concours d'entrée soit égal ou supérieur à 30 points sur 60, sans note éliminatoire.***

## DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

✚ Coût de l'inscription : 145,00 Euros

- Paiement par **chèque** libellé à l'ordre de : **PROJET PROFESSIONNEL PLUS.**
- Paiement par **CB** sur place + **dossier complet**
- Paiement par Espèces sur place + **dossier complet**

Tout titre de paiement donne droit à une remise de justificatif de paiement.

Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursés, même en cas de désistement, d'absence, de maladie ou d'échec au concours...etc.

**DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : LUNDI 18 mai 2020**  
(Cachet de la Poste faisant foi)



**BIEN CONTROLER VOTRE DOSSIER AVANT DE NOUS L'ADRESSER**  
À l'adresse suivante :

**« PROJET PROFESSIONNEL PLUS  
[Formation de Puéricultrices (teurs)]  
53 Avenue du Général de Gaulle  
B.P. 90 402  
97 329 CAYENNE CEDEX »**

## FRAIS DE SCOLARITE

Coût pédagogique de la formation : 11 000,00 euros (1 500 heures)

Frais d'inscription à la formation : 150,00 euros

Les dossiers de demande de prise en charge financière sont à la charge de l'étudiant.

- **Pour les demandeurs d'emploi** : Possibilité de prise en charge partielle des frais de scolarité, par La Collectivité Territoriale de Guyane.  
Une demande financière d'aide doit être faite auprès de la CTG.
- **Pour les candidats salariés** : Possibilité de prise en charge des frais de scolarité totale ou partielle [Prise en charge par l'employeur (ou OPCA) en période de professionnalisation avec ou sans DIF], ou en CPF.
- **Pour les agents territoriaux** : Possibilité de demande de prise en charge auprès de leur employeur dès l'inscription au concours.  
Une demande financière d'aide doit être faite auprès de la CTG.
- **Pour les agents hospitaliers (CHAR, CHOG, CHK)** : Se rapprocher de l'ANFH.

**Un échéancier peut être proposé à l'étudiant.**

## PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS

- ✚ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée.
- ✚ Un curriculum vitae.
- ✚ Une lettre de motivation.
- ✚ La photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité.
- ✚ Un justificatif de domicile (EDF, SGDE, ...) de moins de 3 mois.
- ✚ La photocopie du diplôme exigé + N° inscription ADELI.
- ✚ La photocopie de l'AFGSU en cours de validité.
- ✚ 2 photos d'identité récentes.
- ✚ 3 enveloppes A5 autocollantes (228x162) libellées au nom et à l'adresse du candidat, affranchies au tarif en vigueur.
- ✚ Le paiement des droits d'inscription.

**Les frais d'inscription (145,00€) au concours ne sont pas remboursés, même en cas de désistement, d'absence, de maladie, etc...**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET  
NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE**

## FICHE D'INSCRIPTION

A remplir par le candidat :

Je soussigné(e) : M.....

Déclare faire acte de candidature au concours d'admission à l'Institut de Formation de Puéricultrice (teur) de Projet Professionnel Plus.

Nom de naissance : .....

Nom d'épouse : .....

Prénoms : ..... Sexe :  Féminin  Masculin

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de Téléphone : 05 94 ..... N° de Portable : 06 94 .....

Adresse mail (obligatoire) : .....

Diplôme : ..... Année d'obtention : .....

Photo  
A coller ici  
(Ne pas agraffer)

Signature du candidat

### Cadre réservé à l'Administration (NE RIEN INSCRIRE)

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée.
- Lettre de motivation.
- Curriculum vitae.
- Photocopie de la pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité.
- Justificatif de domicile
- 3 enveloppes A5 autocollantes (228x162), libellées au nom et à l'adressé du candidat, tarif en vigueur.
- 2 photos d'identité récentes.
- Copie certifiée conforme du Diplôme d'Etat d'Infirmier (ière) + ADELI.
- Copie certifiée conforme du Diplôme d'Etat de Sage-Femme + ADELI.
- Autre copie : Titre, certificat ou attestation, certifié conforme.
- Copie de l'AFGSU en cours de validité.
- Paiement des droits d'inscription : 145,00 euros, à l'ordre de Projet professionnel Plus.

Date d'expédition du dossier d'inscription par le candidat : ..... / ..... / 2020

Date de réception du dossier d'inscription à PPPlus : ..... / ..... / 2020

Dossier complet accepté

Dossier incomplet rejeté

**Observations :**

## AUTORISATION DE DIFFUSION SUR INTERNET

**Objet :**

Autorisation de diffusion des résultats du concours 2020, sur le site internet du Centre de Formations de Projet Professionnel Plus (PPPlus).

Je soussigné(e),

- Monsieur
- Madame

Nom : .....Prénom : .....

Candidat (te) au concours d'entrée en formation de Puéricultrice (teur), session 2020, année scolaire 2021,

- Autorise
- N'autorise pas

Le Centre de Formation PPPlus, à publier mes résultats du concours d'entrée en formation de Puéricultrice (teur) sur leur site internet.

**Rappel :**

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, qui vous concernent (Art. 34, de la loi Informatique et libertés du 6 Janvier 1978).

Pour exercer ce droit, s'adresser à la Direction de PPPlus.